

**PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL EXÉCUTIF DE LA SOGÉÉCOM  
22 septembre 2014**

**PRÉSENCES:**

Déléguée à la coordination	<i>Claudia Isabel Cachay-Osorio</i>	Déléguée à l'information	<i>Vacant</i>
Déléguée aux affaires internes	<i>Florence Brosseau</i>	Déléguée à l'animation culturelle	<i>Vacant</i>
Déléguée aux affaires externes	<i>Émilie Gagné</i>	Délégué à la mobilisation	<i>Quentin Gagnon</i>
Déléguée à la pédagogie	<i>Vacant</i>	Déléguée à la trésorerie	<i>Camille Gagné</i>
Déléguée à la formation continue	<i>Vacant</i>		
Adjoint-e-s :			
Observateurs/observatrices : <i>Dominique Boisvert, Hugo Séguin-Bourgeois, Maxime Laliberté, Raphaël Giguère-Longpré</i>			

**0. Procédures d'ouverture**

**0.1 Ouverture à 18h40**

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Appuyée par Florence Brosseau*

*Adoptée à l'unanimité*

**0.2 Praesidium**

Que Émilie Gagné et Dominique Boisvert soient respectivement animatrice et secrétaire d'assemblée.

*Proposée par Camille Gagné*

*Appuyée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Adoptée à l'unanimité*

**0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel quel.

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DU 22 SEPTEMBRE 2014**

*Document public  
Page 1 sur 9*

*Appuyée par Camille Gagné  
Adoptée à l'unanimité*

- 0. Procédures d'ouverture
  - 0.1 Ouverture
  - 0.2 Praesidium
  - 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 0.4 Lecture et adoption des procès-verbaux
- 1. Affaires externes
  - 1.1 Comité ad hoc pré-congrès
- 2. Trésorerie
  - 2.1 Cotisations des membres
  - 2.2 Prévisions budgétaires
- 3. Coordination
  - 3.1 Assemblée générale
  - 3.2 Suivi des mandats
  - 3.3 Employé-e-s
    - 3.3.1 Permanence administrative
    - 3.3.2 Permanence socio-politique
    - 3.3.3 Gestion de réseau informatique
- 4. Affaires internes
  - 4.1 Conseil des organismes
  - 4.2 Comité de liaison
- 5. Animation culturelle
  - 5.1 Bières et débats
  - 5.2 Sortie aux pommes
- 6. Mobilisation
  - 6.1 SOGÉÉcommuniqué
  - 6.2 Comité de mobilisation
- 7. Information
- 8. Pédagogie
- 9. Formation continue
- 10. Procédures de clôture
  - 10.1 Varia

## 10.2 Levée

### **0.4 Lecture et adoption des procès-verbaux**

Que l'on adopte le procès-verbal du 15 septembre 2014.

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Appuyée par Camille Gagné*

*Adoptée à l'unanimité*

### **1. Affaires externes**

#### **1.1 Comité ad hoc pré-congrès**

Que l'on convoque un comité ad hoc pré-congrès le mardi 30 septembre à 18h30.

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Appuyée par Florence Brosseau*

*Adoptée à l'unanimité*

### **2. Trésorerie**

#### **2.1 Cotisations des membres**

Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur le montant des cotisations des membres.

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Appuyée par Émilie Gagné*

*Adoptée à l'unanimité*

Début de la plénière à 18h54

Proposition privilégiée :

Que l'on prolonge la plénière de 10 minutes.

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Appuyée par Florence Brosseau*

*Adoptée à l'unanimité*

Fin de la plénière à 19h24

Que l'on dépose l'avis de motion suivant à l'Assemblée Générale du 23 septembre 2014 :

« Que le montant des cotisation des membres de la SOGÉÉCOM soit de 20\$ par session à partir de la session d'hiver 2015. »

*Proposée par Camille Gagné*

*Appuyée par Florence Brosseau*

Proposition dilatoire :

Que l'on retire la proposition.

*Proposée par Camille Gagné*

*Appuyée par Florence Brosseau*

*Adoptée à l'unanimité*  
La proposition est retirée

Que l'on dépose l'avis de motion suivant à l'Assemblée Générale du 23 septembre 2014 :

Que l'Article 21 :Cotisation annuelle du Chapitre 2, Section 2 des Règlements Généraux se lise comme suit :

« La cotisation annuelle des membres est déterminée par l'Assemblée générale de la SOGÉÉCOM.

La cotisation perçue par le Collège auprès des membres est de vingt dollars (20\$) par session. Elle est non-remboursable. »

*Proposée par Camille Gagné*

*Appuyée par Quentin Gagnon*

Amendement :

Que l'on change « vingt dollars (20\$) par session » par « quarante dollars (40\$) par année financière ».

*Proposé par Quentin Gagnon*

*Appuyé par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Adopté à l'unanimité*

Retour sur la principale amendée :

Que l'on dépose l'avis de motion suivant à l'Assemblée Générale du 23 septembre 2014 :

Que l'Article 21 :Cotisation annuelle du Chapitre 2, Section 2 des Règlements Généraux se lise comme suit :

« La cotisation annuelle des membres est déterminée par l'Assemblée générale de la SOGÉÉCOM.

La cotisation perçue par le Collège auprès des membres est de quarante dollars (40\$) par année financière. Elle est non-remboursable. »

*Adoptée à l'unanimité*

## **2.2 Prévisions budgétaires**

Que l'on propose le budget (Annexe B) à l'Assemblée Générale du 23 septembre 2014.

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Appuyée par Émilie Gagné*

Amendement :

Que le montant attribué à Liaisonneuve soit fixé à zéro dollar (0\$).

*Proposé par Camille Gagné*

*Appuyé par Quentin Gagnon*

Proposition dilatoire :

Question préalable.

*Proposée par Camille Gagné  
Appuyée par Florence Brosseau  
Adoptée à l'unanimité*

Vote immédiat sur l'amendement :

*Adopté à l'unanimité*

Retour sur la principale amendée :

Que l'on propose le budget (Annexe B) à l'Assemblée Générale du 23 septembre 2014.

Que le montant attribué à Liaisonneuve soit fixé à zéro dollar (0\$).

Amendement :

Que l'on augmente le montant de la case don à X\$ (x\$)

*Proposé par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Appuyé par Quentin Gagnon*

Proposition dilatoire :

Que l'on retire la proposition.

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Appuyée par Quentin Gagnon*

*Adoptée à l'unanimité*

La proposition est retirée

Amendement :

Que l'on fixe le montant attribué à la case Centre de documentation à mille dollars (1000\$).

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Faute d'appui la proposition tombe*

Retour sur la principale :

Que l'on propose le budget (Annexe B) à l'Assemblée Générale du 23 septembre 2014.

Que le montant attribué à Liaisonneuve soit fixé à zéro dollar (0\$).

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. Coordination**

#### **3.1 Assemblée générale**

Que l'on rencontre les organismes avant l'AG pour parler du budget.

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Appuyée par Quentin Gagnon*

Pour:0 Contre:4 Abstention:1  
Battue à majorité

Que l'on propose ce qui suit :

« *Considérant que le Service à la Vie étudiante impose une tarification injustifiée de ses activités;*  
*Considérant que seul-e-s les étudiantes et les étudiants devraient pouvoir gérer leur budget;*

Que l'on dénonce le manque de transparence dans la gestion des fonds du Service à la Vie étudiante et à la communauté;

Que l'on dénonce l'ingérence de l'administration dans le budget;

Que l'on dénonce le détournement de l'argent des étudiantes et étudiants dans les organismes par les Services à la Vie étudiante et à la communauté. »

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Appuyée par Florence Brosseau*

Amendement :

Que l'on enlève le 3<sup>e</sup> « que ».

Que l'on change « de administration » par « du Service à la vie étudiante et à la communauté ».

Que l'on ajoute « des organismes » à la fin du 2<sup>e</sup> « que ».

*Proposé par Camille Gagné*

*Appuyé par Florence Brosseau*

*Adopté à l'unanimité*

Retour sur la principale amendée :

Que l'on propose ce qui suit :

« *Considérant que le Service à la Vie étudiante impose une tarification injustifiée de ses activités;*  
*Considérant que seul-e-s les étudiantes et les étudiants devraient pouvoir gérer leur budget;*

Que l'on dénonce le manque de transparence dans la gestion des fonds du Service à la Vie étudiante et à la communauté;

Que l'on dénonce l'ingérence du Service à la Vie étudiante et à la communauté dans le budget des organismes; »

Amendement :

Que l'on ajoute le « considérant » suivant :

« *Considérant que la SOGÉÉCOM défend l'autogestion des organismes étudiants du Collège de Maisonneuve tant dans ses positions politiques que dans le cadre de la campagne Asso-Collège. »*

*Proposé par Émilie Gagné*

*Appuyé par Florence Brosseau*

*Adopté à l'unanimité*

Retour sur la principale amendée :

« *Considérant que le Service à la Vie étudiante impose une tarification injustifiée de ses activités;*

*Considérant que seul-e-s les étudiantes et les étudiants devraient pouvoir gérer leur budget;*

*Considérant que la SOGÉÉCOM défend l'autogestion des organismes étudiants du Collège de Maisonneuve tant dans ses positions politiques que dans le cadre de la campagne Asso-Collège.*

Que l'on dénonce le manque de transparence dans la gestion des fonds du Service à la Vie étudiante et à la communauté;

Que l'on dénonce l'ingérence du Service à la Vie étudiante et à la communauté dans le budget des organismes; »

*Adoptée à l'unanimité*

Que la prochaine assemblée générale soit le 21 octobre 2014.

*Proposée par Camille Gagné*

*Appuyée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Adoptée à l'unanimité*

Proposition privilégiée :

Que l'on prenne un pause de 10 minutes

*Proposée par Quentin Gagnon*

*Appuyée par Florence Brosseau*

*Adoptée à l'unanimité*

La pause débute à 21h57.

La pause se termine 22h08.

### **3.2 Suivi des mandats**

Que Claudia Isabel Cachay-Osorio contacte Diane Blanchette concernant les points de chute des agendas.

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Appuyée par Quentin Gagnon*

*Adoptée à l'unanimité*

### **3.3 Employé-e-s**

#### **3.3.1 Permanence administrative**

Que les mandats de Dominique pour la semaine soient :

- Mise en page des procès-verbaux;
- Comptabilité;
- Réserver le Vivoir pour l'AG du 21 octobre
- Produire un procédurier sur les violences sexuelles

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Appuyée par Émilie Gagné  
Adoptée à l'unanimité*

### **3.3.2 Permanence socio-politique**

Que les mandats d'Hugo pour la semaine soient :

- Aider à l'organisation du camp de formation d'automne
- Travailler sur le bilan GGI à Maisonneuve et ABC de la GGI au local

*Proposée par Émilie Gagné  
Appuyée par Florence Brosseau  
Adoptée à l'unanimité*

### **3.3.3 Gestion de réseau informatique**

Que les mandats de Louis-Philippe pour la semaine soient :

- Support informatique
- Préparer les nouveaux ordinateurs

*Proposée par Camille Gagné  
Appuyée par Florence Brosseau  
Adoptée à l'unanimité*

## **4. Affaires internes**

### **4.1 Conseil des organismes**

### **4.2 Comité de liaison**

## **5. Animation culturelle**

### **5.1 Bière et débats**

Que le thème du prochain B&D soit « Le Réseau Libre ».

*Proposée par Camille Gagné  
Appuyée par Claudia Isabel Cachay-Osorio  
Adoptée à l'unanimité*

### **5.2 Sortie aux pommes**

Que l'on passe dans les organismes pour inviter les gens aux pommes.

*Proposée par Camille Gagné  
Appuyée par Florence Brosseau  
Adoptée à l'unanimité*



**6. Mobilisation**

**6.1 SOGÉE communiqué**

**6.2 Comité de mobilisation**

**7. Information**

**8. Pédagogie**

**9. Formation continue**

**10. Procédures de clôture**

**10.1 Varia**

**10.2 Levée à 22h40**

*Proposée par Émilie Gagné*

*Appuyée par Camille Gagné*

*Adoptée à l'unanimité*